Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Historiographie du marronnage à la Martinique : de l'objet de polémique au sujet d'étude



Jocelyne Jacquot

Numéro 116-117-118, 2e trimestre-3e trimestre-4e trimestre 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1043199ar DOI: https://doi.org/10.7202/1043199ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé) 2276-1993 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Jacquot, J. (1998). Historiographie du marronnage à la Martinique : de l'objet de polémique au sujet d'étude. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (116-117-118), 75–91. https://doi.org/10.7202/1043199ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Historiographie du marronnage à la Martinique : de l'objet de polémique au sujet d'étude

par
Jocelyne Jacquot
doctorant en histoire

« Serviteur infidèle et méchant, puisque vous avez manqué au service de votre maître, à l'observance que vous deviez à Dieu, et à la Sainte Eglise, pour vous livrer à l'égarement de votre cœur et vous exposer à la perte certaine de votre salut et de votre vie, nous vous condamnons par l'autorité de notre ministère à en faire pénitence pendant l'espace de...

Vous déclarant que si vous manquez de l'accomplir, et ne me donnez des preuves certaines de votre repentir et d'amendement, vous serez effacé du nombre des chrétiens, privé de l'entrée de l'église et abandonné à la mort sans assistance, sans

sacrement, et sans sépulture.

Enjoignons aux nègres qui ont été dénoncés, soit marrons, malfaiteurs et autres de rentrer dans leur devoir, de se rendre le samedi soit à l'issue de la messe, pour y être en pénitence » Règlement de discipline pour les Nègres adressé aux curés dans les Isles Françaises de l'Amérique. Fonds Moreau de Saint Méry, F³ 90, p. 115, A.N.

Du XVII^e au XIX^e siècle, l'esclave, considéré comme un élément tout à fait anodin du paysage colonial ¹, est voué aux sombres frontières de l'humanité.

^{1.} Sidney-Daney abonde en ce sens en déclarant dans son ouvrage Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815 : « Dans ce premier âge de notre colonie, les premiers esclaves africains révélèrent les mêmes passions, les mêmes défauts, les mêmes qualités et les mêmes habitudes que nous leur connaissons actuellement et qui semblent inhérents à leur nature. », Fort-de-France, 1846, t. 1, p. 229

De ce fait, il occupe dans les ouvrages consacrés à l'histoire de la société martiniquaise une place bien dérisoire. Il est entendu que cette catégorie d'hommes forme un bloc monolithique en dehors de l'évolution de la société coloniale. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les marrons, minorité parmi « la minorité silencieuse » que représente les esclaves fut longtemps perçu comme un élément pittoresque et non comme un sujet propre à l'étude et à la réflexion. Seuls les écrivains en ont fait, quelquefois, le thème principal de leurs œuvres ².

Le marron a plutôt été matière aux discours esclavagistes et abolitionnistes du XIX^e siècle apparaissant tour à tour sous la figure menaçante de celui qui descendant des mornes répand le feu et la mort, et de celui qui par sa fuite rejoint le groupe des humains³.

Ce n'est que depuis plus d'une vingtaine d'années que le marron est

devenu sujet d'étude historique.

Il est donc nécessaire de faire le point sur l'évolution de la conception du fait marron et d'aborder ainsi l'idée que s'en faisait les contemporains.

L'historiographie martiniquaise renferme en elle un paradoxe issu de la colonisation qui se caractérise par une acculturation très vive.

Pendant longtemps, la parole est essentiellement le fait d'auteurs métropolitains puis elle évolue et devient indigène. Cette possession de la parole émane d'abord de la souche blanche créole et ensuite de la souche noire créole

Trois phases se distinguent, la première fait du marron une anecdote à sensation, la deuxième en fait un argument polémiste dans les joutes oratoires opposant esclavagistes et abolitionnistes et la dernière le met au centre d'une problématique controversée.

I – LE MARRON : UNE "ABSENCE" PROGRAMMÉE

A partir de 1635, le texte devient le complément indissociable des expéditions de conquêtes et d'établissement. Ce type de production appelé chronique est figé dans son titre et dans sa forme ⁴. Essentiellement événementielle, elle relate l'implantation des Français à la Martinique et les progrès de la colonisation. Chacun des grands ordres missionnaires à son chroniqueur ⁵. Répondant à des instances religieuses et politiques ou émanant de particuliers, ces relations vont proliférer du XVII^e jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle. Et même au début du XIX^e siècle, ce type de « voyage » reste encore prisé ⁶.

^{2.} Le Bug Jargal de Victor Hugo paru à Paris en 1826 est le plus célèbre de ces romans.
3. « J'ai vu quelques-uns de ces indomptables noirs qui eussent sans doute été de grands hommes dans le monde civilisé. » Victor SCHOELCHER, Esclavage et colonisation, Paris, p. 32.

^{4.} Le Père Pacifique de Provins publie sa Relation des Iles de Saint-Christophe, Guade-loupe et la Martinique gisantes par les 15 degrés au-deçà de l'Equateur, Paris, 1640. Le Père Pelleprat écrit une Relation des missions des R.P. de la Compagnie de Jésus dans les Isles et à la Terre ferme de l'Amérique Méridionale, Paris, 1655.

^{5.} Les Carmes, les Jésuites et les Dominicains par exemple.

^{6.} Comme cet ouvrage de LEBLOND Jean-Baptiste, Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale, commencé en 1767 et fini en 1802, Paris 1813.

Ces ouvrages de propagande 7 publiés généralement trois ou quatre ans après le retour du missionnaire, et même quelque fois après trois mois de séjour⁸ doivent provoquer les vocations religieuses et attirer les hommes vers les îles.

Dans la plupart de ces chroniques, une description physique et morale de l'esclave est faite. Mais l'esclave est avant tout un objet de curiosité ou de répulsion. Quant au marron, il est soit ignoré, soit présenté comme un sauvage qui retourne à l'animalité d'où l'avait tiré l'Européen.

Parmi toutes ces publications, certaines retiennent l'attention.

Comme en 1654, dans la première édition de son Histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique, le révérend Père Jean-Baptiste du Tertre gignore le marronnage de l'esclave et estime que celui-ci est heureux dès qu'il a à manger en suffisance:

« (...) Car encore bien qu'ils soient grands railleurs, vains et adroits en tout ce qu'ils font ; ils sont pourtant si stupides, qu'ils n'ont pas plus de ressentiment de leur esclavage, que s'ils n'avoient pas jamais aucune connaissance du bonheur de la liberté. Ils font de toute terre leur patrie, pourvu qu'ils y trouvent à boire et à manger. » 10

En 1658, César de Rochefort envoyé aux colonies par les protestants de la Rochelle publie son Histoire naturelle et morale des îles Antilles de *l'Amérique* abonde dans le même sens et dépeint l'esclave comme un être vil que l'on doit battre pour obtenir de lui un travail contrairement à l'indien qui lui ne se soumet pas à la loi du colon :

« Ils sont ordinairement orgueilleux et superbes. Et au lieu que les indiens veulent être traitez avec douceur et qu'ils se laissent mourir de tristesse, si on les rudoye tant soit peu; ceus-cy au contraire, doivent être rangez à leur devoir par les menaces et les coups ». 11

Et il présente en quelques lignes, le marron qui ne trouve dans la fuite aucune amélioration de son sort :

« Si aussi on use de rigueur excessive en leur endroit, ils prennent la fuite, et se sauvent dans les montagnes, où ils mènent comme de pauvres bestes, une vie malheureuse et sauvages (...). » 12

Par contre, dans son édition de 1671, Du Tertre consacre une part plus conséquente aux marrons, qui apparaissent sous les traits d'individus sanguinaires, résolus à la perte des blancs :« Les sauvages se servirent quelques temps après de ces nègres pour recommencer leurs irruptions. Îls les roucoüèrent comme eux, les nègres marchaient toujours les premiers comme les plus hardis, le flambeau en main pour brûler les cases et le boutou de l'autre pour assomer ceux qui viendront à la rencontre

^{7.} Se reporter à l'ouvrage de Gabriel DEBIEN et de l'Abbé LE BER, « Propagande et recrutement pour l'Amérique au XVII^e siècle », in Conjonction, 1953. 8. Père BOUTON Jacques, Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en

l'île de la Martinique, Paris, 1640.

^{9.} Considéré comme « l'Hérodote des îles ».

^{10.} Paris, Langlois, p. 476.

^{11.} p. 342 12. *Idem*.

(...). Ils furent jusqu'à ce point d'insolence que de venir forcer les cases en plein jour ayant paru en plain midy le 29 août de l'année 1657 sur le morne Riflet (un des mornes dominant Saint-Pierre) avec les nègres roucouez (...). » ¹³

La situation change, en effet, le développement de l'économie de plantation instaure une nouvelle donne. La culture de la canne à sucre exige une main d'œuvre importante et l'Afrique devient le réservoir de bras serviles des îles, et la population esclave commence à devenir importante. 14

Le dominicain met l'accent sur le danger que représente l'alliance des marrons avec les Caraïbes qui se permettent de s'attaquer aux blancs.

En 1698, le sieur Froger dans sa *Relation d'un voyage de la mer du sud, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et les isles Antilles* affirme que son seul souci est d'informer ses contemporains sur l'évolution des îles. ¹⁵

En fait, l'ouvrage est un florilège d'impressions de voyage mêlant l'anecdote à une pseudo analyse dans lequel l'auteur insiste sur les excès de l'institution esclavagiste. Il évoque rapidement l'esclave qui dans son marronnage n'a qu'une seule issue, la mort :

« Ils voyent vendre leurs enfans, quelquefois mêmes leurs femmes. Ce qui est si sensible à la plupart de ceux qui ont été élevez dans le christianisme, qu'ils abandonnent leurs maîtres, pour aller mourir dans les bois parmi les Indiens dont ils trouvent les manières plus humaines ». 16

Il cite en exemple, un habitant qui pour punir un marron récidiviste lui entrave la jambe :

« J'ai connu un habitant de la Martinique, qui ne pouvait pas par une espèce de compassion se résoudre à faire couper la jambe à un de ses esclaves, qui avait déjà déserté quatre ou cinq fois ; afin pourtant de ne pas risquer à le perdre tout à fait ; il imagina de lui attacher une chaîne qui prenait par derrière, depuis le col jusqu'auprès du pied (...). Les nerfs se sont tellement raccourcis en cette posture, qu'au bout de deux ou trois ans, il a été impossible à cet esclave de se servir de sa jambe, ainsi sans risquer la mort de ce malheureux et sans lui faire aucun mal, on lui ôte les moyens de s'enfuir. » ¹⁷

Les Nouveaux Voyages aux Iles de l'Amérique paru en 1722, clôt l'ère des chroniques et annonce un genre différent plus porté à l'économie coloniale et à une description soucieuse du détail qui en fait selon Régis Antoine le premier guide des Antilles. Le dominicain dresse un tableau des plus vivants de la Martinique, où il séjourna de 1693 à 1705.

^{13.} Histoire Générale des Antilles habitées par les Français, réédition, Fort-de-France, 1973, p. 496-497.

^{14.} En 1669, on compte 5 849 esclaves pour 9 667 blancs.

^{15. «} Il y a longtemps que nous n'avons eu de relation des îles d'Amérique, et elles ont beaucoup changé de face depuis quinze à vingt. », Paris.

^{16.} p. 156. 17. p. 157.

Caustique, railleur mais souvent perspicace, Labat nous livre de sa plume percutante, un « instant » d'une société coloniale avec ses contradictions mais aussi son dynamisme.

Syndic de l'habitation sucrerie Fonds Saint-Jacques, Labat a laissé un long traité sur le sucre et une étude de l'habitation idéale. L'esclave est pour lui, un objet d'observation dans son adaptation à la vie créole, dans ses relations avec les autres esclaves et les blancs. Il assimile la désertion de l'esclave, abordée très brièvement, à la volonté de l'Africain à vivre en parasite :

« On appelle marrons les nègres qui se sauvent de la maison de leur maître, ou pour ne pas travailler, ou pour éviter le châtiment de quelque faute qu'ils ont faite, ils se retirent ordinairement dans les bois, dans les falaises ou autres lieux peu fréquentez dont ils ne sortent que la nuit pour aller chercher du manioc, des patates, ou autres fruits et voler quand ils peuvent des bestiaux et des volailles. » ¹⁸

En définitive, l'ensemble des textes qui porte sur la période de la colonisation et sur l'établissement des Français dans l'île de la Martinique est construit à partir d'un même canevas, un tissu narratif et descriptif émaillé d'anecdotes à sensation.

La préoccupation majeure de ces chroniques est de flatter l'imagination du lecteur et son goût de l'exotisme.

L'esclave et encore moins celui qui se rebelle contre le système esclavagiste n'ont pas de place dans ces écrits. Et les mentionner relève de l'information sensationnelle qui donne du piment à la vie dans les colonies.

Cependant cette indication ne doit pas alerter le lecteur puisque l'objectif premier est de lui donner le goût de l'aventure afin de l'attirer sous le soleil des tropiques.

II - LE MARRON: OBJET DE POLÉMIQUE

La différence est nette entre d'une part, les chroniques produites dans la période précédente et d'autre part la somme des essais que suscitent les îles au siècle des Lumières et au XIX° siècle.

Au XVIII^e et au siècle suivant, le discours change l'esclave et le marron sont pris dans une spirale polémiste et deviennent plus des sujets à thèse que des hommes de chair et de sang. On entre dans l'ère « idéologique et économique ». ¹⁹ On s'interroge sur la légitimité de l'esclavage.

L'information du public sur la situation des colonies et débat sur l'institution particulière sont les deux préoccupations majeures de l'essentiel des publications.

A partir de 1730, les Antilles font partie de l'espace littéraire français. Toute une série de textes se nourrit de la réalité coloniale pour en faire

^{18.} Tome 1, p. 80, réédition, Fort-de-France, 1979.

^{19.} D'après l'expression de Régis Antoine dans Les écrivains Français et les Antilles. Des premiers Pères Blancs aux surréalistes noirs, Larose, 1978, p. 91.

le sujet d'histoires romanesques et le matériau d'une argumentation abolitionniste et conservatrice.

L'opposition se cristallise autour de deux coteries, les Amis des Noirs et le club Massiac qui alimentent le débat, souvent âpre, de textes dénoncant les abus du système esclavagiste et défendant le statut quo.

Le débat idéologique sur la question de l'esclavage s'empare avec éloquence d'un noir abstrait qu'il prend en charge.

Montesquieu réclame une « convention (...) générale en faveur de la Miséricorde et de la Pitié » ²⁰ en réponse au Code Noir.

Diderot fonde son anti-esclavagiste sur des principes proches de ceux de Rousseau en déclarant :

« Jamais un homme ne peut être la propriété d'un souverain (...), un nègre la propriété d'un colon ». 21

En 1783, l'abbé Raynal dans son Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Indes dénonce avec virulence la tyrannie des maîtres et l'utilisation excessive du fouet. Les solutions qu'il propose sont réformistes selon lui « Pour rendre l'esclavage utile, il faut du moins le rendre doux » ²² et « mettre les plaisirs de l'amour à la portée de tous les noirs. » ²³ Et il prophétise la vengeance légitime du peuple noir sous la conduite d'un guide idéalisé :

« Il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au carnage. Où est-il ce grand homme, que la nature doit peut-être l'honneur de l'espèce humaine? Où est-il ce Spartacus nouveau? » 24

Pour lui, l'esclave n'est pas un individu particulier mais une entité qui ne singularise que par sa condition servile et sa possible rébellion.

Serait-ce au même moment, dans toutes les colonies et sous la conduite d'un seul homme?

A ce discours abolitionniste répond une argumentation justifiant l'esclavage. Les ouvrages de Saintard²⁵, de Thibault De Chanvallon²⁶, de Weuves 27 et de Paul Dubuisson 28 sont des analyses partielles qui ne rendent qu'une infime partie des réalités coloniales. Le noir n'apparaît que sous la forme d'une masse servile et travailleuse et les résistances au système esclavagiste sont rapidement abordées ou pas du tout.

En 1793, Isert Erdman Paul dans son Voyage en Guinée et dans les *îles Caraïbes en Amérique* mentionne en quelques lignes les marrons qui vivent dans les mornes boisés de la Martinique :

^{20.} De l'esprit des lois, Livre XV, chap. V, Paris, 1748.

Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe, Paris.
 Livre XI, chap. XXX, Genève, p. 216.

^{23.} Ib., p. 222.

^{24.} Livre XI, chap. XXXI.

^{25.} Essai sur les colonies françaises, Paris, 1754.

^{26.} Voyage à la Martinique concernant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette île, faites en 1751 et dans les années suivantes, Paris, 1763.

^{27.} Réflexions historiques et politiques sur le commerce de la France avec ses colonies d'Amérique, Paris, 1780.

^{28.} Lettres critiques et politiques sur les colonies et sur le commerce, Paris, 1785.

« Toute la population de l'île de la Martinique se monte actuellement à quinze mille blancs et quatre vingt mille nègres et Mulâtres, et cinq cent Marons, ou esclaves échappés de chez leurs maîtres, qui se sont réfugiés sur les pointes inaccessibles des montagnes et v vivent de rapine. »

Dans ce concert de voix métropolitaine, une voix créole s'élève, celle du martiniquais Moreau de Saint-Méry, l'un des principaux représentants à Paris du parti colon. Il envisage une philosophie de l'histoire coloniale qui prend pour modèle l'île de Saint-Domingue 30. Son propos qui met en relief les violences et les contre violences de l'institution particulière prend une singulière dimension avec les événements qui conduisirent l'île dans la voie d'un destin national. L'esclave et le marron apparaissent en pointillé et sont tenus en marge de la société coloniale.

Au siècle suivant, les transformations successives et contradictoires de la condition de la population de couleur, les nombreux éclats de la résistance de la population servile, la crise de l'économie de plantation donnent au débat abolitionniste et réformiste une couleur plus forte d'autant que les créoles s'emparent de la parole.

Deux discours émergent dans cette parole créole celui des colons et

celui des libres de couleur.

En 1846, Sidney Daney de Marcillac, conseiller colonial publie une Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815 31.

De 1847 à 1858, un autre colon, Adrien Dessalles publie à Paris une

Histoire générale des Antilles 32.

Ces deux ouvrages témoignent chez les blancs créoles un désir d'autojustification par l'archive. Ils conçoivent une histoire coloniale strictement politique et événementielle. Ils justifient le génocide indien et mettent en relief les péripéties de l'opposition entre le pouvoir métropolitain et les velléités autonomistes de la plantocratie blanche.

Dessalles dans sa préface délimite sans ambiguïté ses positions :

« J'aurai défendu par l'histoire les droits des colons, j'aurai maintenu l'inviolabilité de leurs propriétés, j'aurai fait connaître les bases sur lesquelles repose l'esclavage, sa marche, son amélioration morale. intellectuelle et industrielle ; adoptant avec l'assurance de la réussite les essais à faire, j'indiquerai quelques moyens à employer pour s'assurer le concours des colons (...). Je maintiendrai la nécessité de continuer le travail esclave jusqu'à la moralisation du travail salarié. » 33

Sidney Daney s'inspirant de Du Tertre relate les raids organisés par les indiens et les marrons à partir de 1654³⁴. Et dans un passage assez obscur, il rapporte un soulèvement de 1709 menée par des marrons et des blancs:

^{29.} Paris, p. 338.

^{30.} Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île de Saint-Domingue, Philadelphie, 1797.

^{31.} Fort-Royal, 6 volumes 32. Paris, 1847, 5 volumes. 33. Tome 1, p.10. 34. Tome 1, p. 120-203

« Dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Machault et la venue de son successeur, il y eut parmi les nègres marrons, une espèce de sédition dans laquelle se trouvaient des blancs. Le Conseil Souverain, pour couper court à tout cela, chargea le juge et conseiller honoraire Houdin, de juger prévôtalement tout ceux qui seraient pris et accusés. » 35

De 1834 à 1842, sous la direction de Bissette paraît la première publication qui défend la cause des gens de couleur, La Revue des Colonies qui constitue une tribune pour les partisans de réformes ou de l'abolition. L'information et la polémique sont tour à tour utilisés pour convaincre.

Parallèlement à l'histoire officielle, la Revue veut montrer qu'une autre histoire est possible quand elle présente dans une perspective résolument optimiste les sociétés créoles après la destruction du système escla-

vagiste. 36

Face à cette option créole, les partisans métropolitains d'une émancipation des esclaves n'en sont pas moins virulents; par la voix d'un de leurs militants le plus célèbre, Victor Schoelcher qui est le premier à proposer une analyse assez poussée du caractère de l'esclave marron.

De 1833 à 1847, Schoelcher dénonce dans ses ouvrages la condition des esclaves dans les colonies dans une perspective comparatiste et concède une part significative au marron 37.

Le voyage qu'il effectue dans les Antilles française, anglaises, danoi-

ses, espagnoles et en Haïti radicalise ses alternatives.

En 1842, dans Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage, il consacre un long chapitre à la résistance de l'esclave face à l'institution esclavagiste:

« Aucune colonie n'a échappé au fléau du marronnage, c'est un des mille maux attachés à leur constitution coloniale. On voit, en parcourant les Annales des Antilles, que les marrons, réunis en bandes, furent à toutes les époques pour le repos du maître, des ennemis dangereux, quelquefois cruels, toujours habiles et redoutables. » 38

Dans son analyse du marron, il les voit partagés entre l'aliénation et un irrésistible besoin de liberté:

« Il est de ces pauvres gens qui ne comprennent pas eux-mêmes leurs désirs de fuite. Il s'en trouvent forts coupables ; ils voudraient être de bon esclaves bien réglés, bien assidus à l'ouvrage; ils s'accusent avec sincérité de ne pouvoir résister (...) ; ils croient qu'on leur a jeté un sort, et avec l'incomplète éducation chrétienne qu'ils reçoivent, ils viennent demander naïvement au maître de faire dire des messes sur leur tête pour chasser l'esprit du mal, pour les empêcher d'être marrons. » 39

Cependant, il est le premier à établir une typologie du marronnage et à donner figure humaine au marron.

^{35.} Tome 2, p. 310.

^{36.} La Revue publiait des articles sur Haïti la présentant sous une image différente de celle véhiculée en France.

^{37.} De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale, Paris, 1833.

^{38.} p. 103. 39. *Ib.*, p. 111.

Il distingue le petit marronnage ⁴⁰ du grand marronnage ⁴¹. Et caractérise le marron en lui reconnaissant une individualité forte pour celui qui décide de se mettre en marge du système esclavagiste :

« (...) Il médite long-temps le projet, combine son départ, assure ses moyens de salut, se jette dans les bois, et sait à des marques amies, trouver la route d'un de ces camps (...) » ⁴²

Et une individualité plus nuancée pour celui qui n'arrive pas à se prendre en charge dans sa fuite et qui erre « de coté et d'autre, toujours près des lieux habités, il végète, et souvent repris il expie toujours par de cruels châtiments les quelques instants de douloureuse liberté dont il n'a pas su jouir. » ⁴³

En 1877, Noël Pardon dans *La Martinique depuis sa découverte jusqu'à nos jours* rejoint les positions passéistes de Dessalles et de Sidney Daney.

Pardon, chef de bataillon du génie qui a servi pendant six aux colonies a une vision strictement événementielle de l'histoire et donne dans le cliché de l'indolence des noirs :

« La cause de cette désertion venant du désir de jouir de la liberté et l'antipathie de la race noire pour le travail. » ⁴⁴

En 1897, Lucien Peytaud, dans son ouvrage *De l'esclavage aux Antilles Françaises avant 1789* entend démontrer que le « *travail libre eût été de beaucoup préférable* » à l'esclavage. Et en se basant sur la correspondance générale des administrateurs et sur les manuscrits de Moreau de Saint-Méry, il met l'accent sur l'insécurité quasi perpétuelle qui règne dans la colonie :

« En somme, les maîtres durent toujours être sur le qui-vive. Non seulement ils avaient à craindre les esclaves partis en marronnage, mais ils étaient exposés à des complots et des révoltes de ceux qui restaient sur les habitations. » ⁴⁵

Son intention est de montrer les vices du système. L'esclave et par conséquent le marron sont des arguments qui viennent renforcer le point de vue qu'il développe.

Ce qui est apparent dans ce débat abolitionniste, c'est que chacune des parties en développant sa thèse font de l'esclave un être relativement abstrait et détaché de la réalité coloniale.

Le marron est en fait plus un objet de polémique et une justification. Et la conception que l'on s'en fait est orientée et de ce fait erronée.

^{40.} C'est un marronnage de courte durée et le retour du fugitif est volontaire : « (...) l'esclave qui s'échappe pour un sujet quelconque, la crainte d'une punition, un moment de lassitude, un vague besoin de liberté, et qui la cause cessant, revient lui-même à la grand case au bout d'un certain temps : huit jours, quinze jours, un mois, deux mois. » Ib., p. 110.

^{41.} C'est un marronnage qui se veut définif et qui rejette le système esclavagiste: « Le premier est l'homme énergique, aux passions ardentes, à l'esprit résolu qui n'a su se plier à la discipline de l'atelier, qui n'a pu supporter l'anéantissement de toutes facultés volitives, l'abnégation à laquelle un esclave est condamné. Celui-là s'enfuit pour toujours, son maître peut le regarder comme perdu. » Ib.

^{42.} *Ib*.

^{43.} *Ib.*, p. 111.

^{44.} Paris, p. 52.

^{45.} Paris, Chap. VII, p. 371.

La seule analyse sérieuse du marron au XIXº est celle de l'abolitionniste Schoelcher.

III – LE MARRON: UN SUJET D'ÉTUDE CONTROVERSÉ

« Nos historiens ne parviennent pas à constituer de notre passé un film continu. Ce qui nous est offert, ce sont des visions fugitives, lacunaires, isolées aux mieux des chroniques, (1823 Bisette, 1834 la Grand Anse, 1848 la révolte des esclaves et l'abolition de l'esclavage, 1870 insurrection du sud..) ». 46

Devons-nous partager la conception de ce philosophe martiniquais de notre histoire ?

Bien sûr, le vaste champ historique qui s'offre à la réflexion de l'historien est en grande partie en friche, bien que des monographies et des analyses pointues viennent épisodiquement l'alimenter.

Les études portent essentiellement sur l'économie ⁴⁷, le politique ⁴⁸ sur les colons blancs ⁴⁹ et les gens de couleur ⁵⁰. Et la plupart des travaux consacré aux esclaves ⁵¹ sont plutôt des monographies quant au marron

il apparaît discrètement.

Îl faut dire que l'histoire est étroitement liée à la question identitaire et l'historien martiniquais se situe par rapport à un discours nationaliste ou non. Cette situation originale, issue du processus d'assimilation en tant que mode d'appropriation de la culture française et confortée par la départementalisation voit son apogée avec l'élaboration progressive d'une identité enfouie sous trois siècles de domination occidentale.

Marie Josée Jolivet a voulu montrer dans un article cette construction d'une mémoire historique par l'idéologie politique qui entend l'enraciner dans le fait identitaire d'une abolition arrachée:

« Voilà l'événement que nous célébrons aujourd'hui(...). Une liberté non pas octroyée mais arrachée de haute lutte, une émancipation non pas concédée mais conquise. » 52

48. ACHÉEN René, Les problèmes antillais devant l'opinion bordelaise. Jean-Claude WILLIAM, Les origines de la départementalisation, 1981.

50. HAYOT Emile, Les gens de couleur libre du Fort Royal, 1971. DEBIEN Gabriel, Les

affranchissements aux Antilles Françaises au xvII^e et xvIII^e siècles, 1966.

52. La construction d'une mémoire historique à la Martinique. Du Schoelcherisme au marronnisme, Paris, 1987.

^{46.} MÉNIL René, Tracées: identité, négritude, esthétique aux Antilles, Laffont, Paris,

^{47.} BANBUCK C.A., Histoire politique économique et sociale de la Martinique sous l'Ancien régime, Paris, 1935. LOUIS-JOSEPH Christian, Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII siècle, 1983. BLÉRALD Alain-Philippe, Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du xvir à nos jours, Karthala, 1986.

^{49.} PETITJEAN-ROGET Jacques, Le peuplement de la Martinique sous l'Ancien régime, 1955. Gabriel DEBIEN, La société coloniale aux xvii et xviii siècles, 1966.

^{51.} DEBBASCH Yvan, Les associations serviles à la Martinique au XIX siècle, 1959. Gabriel DEBIEN, Destinées d'esclaves à la Martinique 1746-1778, 1960. CHATILLON Marcel, « L'Evangélisation des esclaves au XVII° siècle », in Bull. de la Société d'histoire de la Guadeloupe, 3-4e trim. 1983.

Cette revendication identitaire a donné lieu à des ouvrages qui « évoquent l'ombre des Ancêtres pour qu'ils revivent dans les Antillais d'aujourd'hui. » ⁵³

Dans ce foisonnement d'études diverses, la résistance de l'esclave au système esclavagiste est à peine abordée, excepté les études de Georges Lafare ⁵⁴, De Vassoigne Yolène ⁵⁵, Diouf Sylviane ⁵⁶, Debien Gabriel et de Yvan Debbasch.

Cette démarche qui consiste à aborder la dimension contestataire de l'esclave dans la société coloniale est négligée par l'histoire martiniquaise.

Quelques analyses retienment l'attention.

En 1855, Henry Lemry dans une étude intitulée *La Martinique au xvIIIr siècle ou les révolutionnaires improvisés* semble nier assez curieusement le marronnage des esclaves. Alors que les administrateurs de l'époque notaient une nette recrudescence du phénomène et insistaient sur le rôle joué par les marrons dans les soulèvements des ateliers d'esclaves :

« Le nègre esclave peut, il est vrai, se métamorphoser en nègre libre. Mais la transformation ne dépend, bien entendu, pas de lui. Depuis la disparition des Caraïbes les sauvages qui habitaient la Martinique avant l'arrivée des Français depuis qu'il n'y a pas de vastes bois impénétrables, on ne saurait conquérir la liberté en prenant le maquis. » 57

Les deux études conséquentes qui ont projeté sur la fuite de l'esclave un regard analytique ne portent pas uniquement sur la Martinique mais aussi sur les autres colonies françaises (Guadeloupe, Guyane et Saint-Domingue).

En 1961, Yvan Debbasch publie, dans l'année sociologique, une analyse particulièrement intéressante de la désertion de l'esclave antillais. Cette étude intitulée, *Le marronnnage. Essai sur la désertion de l'esclave antillais* est concue dans une optique sociologique.

En réponse probablement à l'école haïtienne qui appréhende la marron comme un élément fondateur de l'indépendance nationale, Debbasch s'attache à relativiser la fuite de l'esclave qui pour lui ne répond pas au désir naturel de liberté d'un homme assujetti :

« Il ne nous paraît pas, statistiquement parlant, que la volonté de liberté ait beaucoup compté comme cause de départ en marronnage. » 58

Il établit une typologie du marron en distinguant la fuite de l'esclave créole conçue comme une promotion sociale, et celle du noir nouveau qu'il assimile à une réaction pathologique.

^{53.} NICOLAS Armand, *La révolution antiesclavagiste de mai 1848 à la Martinique*, 1967, Le combat d'André Aliker, 1974. DELÉPINE Edouard, *Questions sur l'histoire antillaise*, 1978. ADÉLAÏDE MERLANDE Jacques, *Delgrès. La Guadeloupe en 1802*, Karthala, 1986.

^{54.} Les révoltes d'esclaves à la Martinique 1815-1821, D.E.S. lettres, 1961.

^{55.} Les diverses formes de résistance des esclaves pendant la période de l'esclavage à la Martinique et à la Guadeloupe, Paris, 1971.

^{56.} Résistance et révolte du peuple en Martinique et dans la Caraïbe durant l'esclavage, Thèse d'état, Paris VII, 1976.

^{57.} Annales des Antilles, n° 3-4, p. 16.

^{58.} L'année sociologique, p. 40, 1961.

Pour lui, l'Africain arraché à sa terre natale arrive aux îles dans un état dépressif très marqué et la seule réaction de défense qu'il peut opposer à une situation qu'il ne maîtrise pas est la fuite :

« Ce marron est un malade et il est précisément marron parce que malade. La détribalisation a entraîné en lui des perturbations d'ordre psychique (...). C'est un état dépressif qui mène à la fuite, et par-delà au suicide. Le diagnostic est d'autant plus sûr que le nègre nouveau qui marronne exprime son désarroi par la mutilation et le suicide qui sont, eux des symptômes incontestablement pathologiques (...) » ⁵⁹

Pour lui, le marronnage au XIX° siècle est moribond à cause de la créolisation de l'esclave et des adoucissements de la condition servile et ne représente plus aucun danger pour la société coloniale :

« La désertion, lorsqu'elle ne s'accompagne pas de circonstances qui l'aggravent, peut être rangée, sans grand péril(...) dans la catégorie des crimes privées, relevant du seul tribunal domestique de cette juridiction du maître. » 60

En 1965, Roger Bastide publie un court article *Nègres marrons et Nègres libres* ⁶¹ dans lequel il fait le point des recherches sur l'esclavage dans les sociétés coloniales.

Et reprenant les conclusions de Debbasch, il pose les conditions pour une recherche sur la désertion qui ne doit pas s'attacher à défendre des thèses mais à se rapprocher le plus possible de la réalité historique :

« Une étude " sincère " du marronnage doit d'abord accumuler les documents, en second lieu tenir compte à la fois des régions et des époques, c'est-à-dire se méfier d'une interprétation générale, enfin progresser dans l'analyse des textes, c'est-à-dire établir une typologie. » ⁶²

En 1974, Gabriel Debien publie la somme de ses recherches sur l'esclavage antillais dans *Les esclaves aux Antilles Françaises xvii**-xviii* siècles où il fait part de ses conclusions sur le phénomène du marronnage.

Cet éminent chercheur a publié un nombre impressionnant d'études pertinentes sur la société coloniale antillaise et notamment sur Saint-Domingue. Son analyse du marronnage porte sur la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane mais surtout Saint-Domingue. 63

Particulièrement originale, son analyse de la désertion de l'esclave s'appuie sur l'étude des papiers de plantation et privés des propriétaires qui donne une perception plus intimiste du marron car il a pu suivre sur plusieurs années l'évolution d'ateliers d'esclaves. ⁶⁴

^{59.} Ib., p. 10.

^{60.} Ib., p. 195, 1962.

^{61.} In Annales, Economie, Société, Civilisations, A. Colin, Paris, p. 169-174.

^{62.} Id., p. 170.

^{63.} Les sources se rapportant à cette île sont plus conséquentes. Du fait de l'absentéisme des colons propriétaires, les papiers des plantations et la correspondance des propriétaires avec les gérants apportent de nombreux renseignements sur la population servile.

^{64.} On suit ainsi, l'atelier de la sucrerie de Bongars à la Petite-Anse près du cap de 1769 à 1779, Fort-de-France, Soc. d'histoire de la Martinique p. 439-443.

Il dégage une typologie de la désertion et distingue le marronnage de longue durée collectif, celui de courte durée individuel et le marronnage de longue durée individuel:

« Le grand marronnage, celui qu'on assimile au marronnage par bandes, le plus connu, le plus spectaculaire, le plus inquiétant, celui dont on a le plus parlé, à peu près le seul que cite les correspondances des administrateurs généraux (...); le marronnage de petit rayon et de courte durée, beaucoup le plus nombreux; le marronnage prolongé, mais individuel, qui n'était peut-être qu'une étape vers le marronnage en bande. » 65

Depuis, plus aucune étude sur le marronnage des esclaves. Les tra-

vaux qui paraissent effleurent à peine le sujet.

Jacques Petit Jean-Roget dans sa thèse, La société d'habitation à la Martinique, un demi siècle de formation. 1635-1685 évoque succinctement l'esclave et encore moins le marron 66. A croire que cette société d'habitation s'est mise en place sans le concours mesurable et forcé d'hommes et de femmes à la peau noire.

L'Historial Antillais, œuvre collégiale de chercheurs martiniquais entend présenter l'histoire pris dans une perspective de continuité consacre trois pages au marron. ⁶⁷

Liliane Chauleau dans La vie quotidienne aux Antilles Françaises au temps de Victor Schoelcher XIX^e siècle évacue en quelques mots la désertion de l'esclave:

« Lorsqu'il juge les traitements qu'on lui inflige trop rigoureux ou lorsqu'on le prive de nourriture, l'esclave s'enfuit, cherche asile dans les bois de l'intérieur de l'île, devient "marron": il défriche et plante des vivres ; en attendant la récolte, il se rend, la nuit, à la lisière du bois où les autres esclaves lui apportent à manger. (...) Le marronnage s'étend, prend des proportions qu'on juge intolérables. Alors on pourchasse les fugitifs. Certains sont fait prisonniers. Au XIX^e siècle, ils refusent de dire leur nom, encore moins celui de leur maître (...). 68

Frantz Tardo-Dino dans Le collier de servitude. La condition sanitaire des esclaves aux Antilles Françaises du XVII^e au XIX^e siècle consacre quelques

pages aux marrons en soulignant leur état sanitaire. 69

Arlette Gautier dans Les sœurs de Solitude. La condition féminine dans l'esclavage aux Antilles du XVIIe au XIXe siècle fait un portrait intimiste de la marronne en s'interrogeant sur le rôle des femmes dans la société esclavagiste. 70

66. Chap. VII, p. 1137-1141, Lille, 1980.

^{65.} p. 424.

^{67.} Article de ADÉLAÏDE MERLANDE, Le marronnage: les camps de marrons de la Guadeloupe, t. 3, p. 243-246, in L'Historial Antillais, 1981.
68. p. 173, Hachette, Paris, 1979.
69. Editions Caribéennes, Paris, p. 143-156, 1985.

^{70. «} La moindre proportion des femmes dans le marronnage n'est donc pas liée à un sort meilleur sur les habitations ou à l'acceptation de l'ordre esclavagiste mais à leur condition de femmes et de mères qui entrave leur mobilité et leurs possibilités de défense. les femmes qui partirent néanmoins manifestent un réel refus d'être assignées à une place, propriété d'un maître, elles veulent reconquérir leur liberté. » Editions caribéennes, Paris, p. 238, 1985.

Gabriel Entiope dans *Nègres, danse et résistance. La Caraïbe du XVII^e au XIX^e siècle* entend redéfinir le marronnage en lui donnant une extension plus large à la fois dans sa forme et dans ses manifestations :

« (...) marronnage attitude déterminée chez l'esclave, indien, blanc ou nègre ayant comme finalité la mise en question en sa faveur du système esclavagiste. » ⁷¹

Mais adhérer à cette définition serait tomber dans une généralisation creuse et rendre vide de sens le mot lui même.

Jean-Michel Deveau dans *Femmes esclaves d'hier à aujourd'hui* répond au besoin légitime de combler le vide des études sur ce sujet mais se montre bien léger dans son analyse du marronnage de la femme esclave et semble renouer avec la thèse des chroniqueurs et de certains auteurs du XIX° siècle :

« Le nombre relativement restreint de femmes marrons s'explique également par leur attachement aux blancs. » ⁷²

A l'occasion du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage nombreux furent les colloques, les manifestations, les statues qui encensèrent le marron. Des discours contradictoires de certains chantres de la créolité envahirent la place publique voulant faire « œuvre d'historien » au nom d'un devoir de mémoire que chacun se devait de faire sien. Tout et n'importe quoi fut dit en oubliant le document sur lequel se construit l'histoire.

En définitive, tout porte à croire que l'option de l'étude des résistances serviles et plus encore celle du marronnage soit quelque peu boudée par les historiens Martiniquais.

Et si le marron est un sujet d'étude, il n'en reste pas moins original. Les études se portent plus volontiers sur ceux, comme se plaisent à le dire certains, qui ont une « culture économique ».

A la Martinique, l'historiographie de l'esclavage est encore à l'état embryonnaire et celle du marronnage pas encore conçue. Il ressort néanmoins de cet essai que cette historiographie se caractérise par une forte acculturation résultant de la colonisation et de l'établissement d'une société de plantation profondément inégalitaire et fondée sur le préjugé de race.

Pendant longtemps, la parole est essentiellement le fait d'auteurs métropolitains puis le discours devient indigène. Mais ce n'est qu'à partir du milieu du XIXº siècle que les autochtones commencent à écrire sur leur propre histoire. Cette possession de la parole vient d'abord des blancs créoles et ensuite des noirs créoles.

Dans tous les ouvrages du XVII^e au XIX^e siècle, la part la plus importante est consacrée aux colons, estimés les seuls artisans du développement de l'île. Et l'esclave n'intervient qu'épisodiquement quant au marron

^{71.} P. 228, Editions l'Harmattan, Paris, 1996.

^{72.} P. 167, Editions France-Empire, Paris, 1998.

qui était la minorité qui n'avait droit qu'au silence, il n'apparaît que de façon anecdotique.

En fait, l'historiographie du marronnage révèle une contradiction entre le vécu colonial et les préjugés de ceux qui écrivent.

Au XVII^e siècle, le marron est l'élément qui donne du piment au récit, qui fait sensation et impressions et que l'on escamote à loisir.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, il devient un objet de polémique dans les argumentations abolitionnistes et esclavagistes. Il est consécutivement un sauvage sanguinaire qui met en danger l'équilibre de la société esclavagiste et un rebelle légitime qui veut reconquérir sa liberté.

Par rapport aux historiens de la Caraïbe anglophone et hispanophone qui eux abordent une réflexion sur la désertion de l'esclavage, le marron à la Martinique est un récent sujet d'étude qui n'en est qu'au recensement des nombreux dossiers d'archives qui apporteront un éclairage nouveau sur le champ d'interrogations que posent ce problème et ce dans une perspective comparatiste.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHÉEN René, « Caractères originaux de l'évolution historique de la Martinique 1635-1948 », in Cenaddom, n° 54, 1er semestre, 1980.
- ADÉLAÏDE MERLANDE Jacques, Delgrès. La Guadeloupe en 1802, Karthala, Paris, 1986.
- ADÉLAÏDE MERLANDE Jacques, « Le marronnage : les camps de marrons de la Guadeloupe », in L'Historial Antillais, T. 3, 1980.
- ANTOINE Régis, Les écrivains Français et les Antilles. Des premiers Pères Blancs aux surréalistes noirs, Larose, 1978.
- BANBUCK CABUZEL Andrea, Histoire politique économique et sociale de la Martinique sous l'Ancien régime, Paris, 1935.
- BASTIDE Roger, « Nègres marrons et Nègres libres », In Annales, Economie, Sociétés, Civilisations, A. Colin, Paris, 1965.
- BISSETTE C.A., La Revue des Colonies, Paris, 1834.
- BLÉRALD Alain Philippe, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII*[®] à nos jours, Karthala, 1986.
- BOUTON Jacques (Père), Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique, Paris, 1640.
- CHATILLON Marcel, « L'évangélisation des esclaves au XVII^e siècle », in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 3^e et 4^e trim., 1983.
- CHAULEAU Liliane, La vie quotidienne aux Antilles Françaises au temps de Victor Schoelcher XIX* siècle, Hachette, Paris, 1979.
- DEBBASCH Yvan, « Le marronnage. Éssai sur la désertion de l'esclave antillais », in *L'Année sociologique*, 1961 : 1-112, 1962 : 117-195.
- DEBIEN Gabriel, Les affranchissements aux Antilles Françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles, 1966.
 - La société coloniale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Petits blancs des îles, 1959.
 - Destinées d'esclaves à la Martinique 1746-1778, 1960.
 - Les esclaves aux Antilles Françaises XVII-XVIII siècles, Basse-Terre,

- Fort-de-France, Société d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique, 1974.
- « Propagande et recrutement pour l'Amérique au XVII^e siècle, in *Conjonction*, 1953.
- DE CHANVALLON Thibault, Voyage à la Martinique, concernant diverses observations sur le physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette île, faites en 1751 et dans les années suivantes. Bauche, Paris, 1763.
- DELÉPINE Edouard, Questions sur l'histoire antillaise, 1978.
- DESSALLES Adrien, Histoire générale des Antilles françaises, Paris 1847.
- DE VASSOIGNE Yolène, Les diverses formes de résistance des esclaves pendant la période de l'esclavage à la Martinique et de la Guadeloupe, Paris, 1971.
- DEVEAU Jean-Michel, Femmes esclaves d'hier à aujourd'hui, France-Empire, Paris, 1998.
- DEWEUVES, Réflexions historiques et politiques sur le commerce de la France avec ses colonies d'Amérique, Paris, 1780.
- DIDEROT Denis, Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe, Paris.
- DIOUF DUBUISSON, Lettres critiques et politiques sur les colonies et sur le commerce, Paris, 1785.
- DU TERTRE Jean Baptiste (Révérend Père), Histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique, Paris, 1654.
 - Histoire générale des Antilles habitées par les Français, Réédition, Fort-de-France, 1973.
- ENTIOPE Gabriel, *Nègres, danse et résistance. La Caraïbe du xvII*^e au *XIX*^e *siècle*, Harmattan, Paris, 1996.
- FROGER, Relation d'un voyage de la mer du sud, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, et les isles Antilles, Paris, 1698.
- GAUTIER Arlette, Les sœurs de Solitude. La condition féminine dans l'esclavage aux Antilles du XVII au XIX siècle, Ed. Caribéennes, Paris, 1985.
- HAYOT Émile, *Les gens de couleur libres du Fort-Royal 1679-1823*, Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, 1971.
- HUGO Victor, Bug Jargal, Paris, 1826.
- ISERT Erdam Paul, Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique, Paris, 1793.
- JOLÎVET Marie Josée, La construction d'une mémoire historique à la Martinique du Schoelchérisme au marronnisme, Paris, 1987.
- LABAT (Révérend Père), Les Nouveaux Voyages au Iles de l'Amérique, Fortde-France, 1979.
- LAFARE Georges, Les révoltes d'esclaves à la Martinique 1815-1821, D.E.S lettres, 1961.
- LEBLOND Jean-Baptiste, Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale commencé en 1767 et fini en 1802, Paris 1813.
- HENRY Lemery, « La Martinique au XVIII^e siècle ou les révolutionnaires improvisés », in *Annales des Antilles*, n° 3-4, 1955.
- LOUIS-JOSEPH Christian, Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII siècle, 1983.
- MÉNIL René, Tracées : identité, négritude, esthétique aux Antilles, Laffont, Paris, 1981.

MONTESQUIEU, De l'esprit des lois, Paris, 1748.

MOREAU DE SAINT-MÉRY, Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île de Saint-Domingue, Philadelphie, 1797.

ARMAND Nicolas, La révolution anti esclavagiste de mai 1848 à la Marti-

nique, 1967.

– Le combat d'André Aliker, 1974.

PACIFIQUE DE PROVINS (Père), Relation des Iles de Saint-Christophe, Guadeloupe et la Martinique gisantes par les 15 degrés au-deçà de l'Equateur, Paris, 1640.

PARDÓN Noël, La Martinique depuis sa découverte jusqu'à nos jours, Pa-

ris, 1877.

PELLEPRAT (Père), Relation des missions des R.P. de la Compagnie de Jésus dans les Isles et à la Terre ferme de l'Amérique Méridionale, Paris, 1655.

PETITJEAN-ROGET Jacques, La société d'habitation à la Martinique un demi siècle de formation, 1635-1685, Lille, 1980.

- Le peuplement de la Martinique sous l'Ancien régime, 1955.

PEYTRAUD Lucien, De l'esclavage aux Antilles françaises avant 1789, Paris, 1897.

RAYNAL Guillaume-Thomas, Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux-Indes, Genève, 1770.

ROCHEFORT César, Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, Lyon 1657.

SAINTARD, Essai sur les colonies françaises, Paris, 1754.

SCHOELCHER Victor, Esclavage et colonisation, Paris.

- De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale, Paris, 1833.

- Des colonies Françaises Abolition immédiate de l'esclavage, société d'histoire de la Martinique, Fort-de-France, Paris, 1976.

SIDNEY Danet, Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815, Fort-de-France, 6 vol., 1846.

TARDO-DINO Frantz, Le collier de servitude. La condition sanitaire des esclaves aux Antilles Françaises du XVII^e au XIXe siècle, Editions Caribéennes, Paris, 1985.